



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



NOTE D'INFORMATION n°2

INSPECTION INDIVIDUELLE ET ÉVALUATION D'UNITÉ ÉDUCATIVE 2016/2017

Circonscription de THONVILLE 1

@ mél :
ce.ia57-ien-thionville@ac-nancy-metz.fr



Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Thionville 1
3 allée de la Terrasse
57100 – THIONVILLE

 03.82.88.64.02

 03.82.83.17.28



Cette note d'information est à émarger obligatoirement par tous les enseignants de l'école, remplaçants compris ; elle est à conserver en archives accessibles à la consultation.

Note reçue à l'école le :

NOM	Prénom	Date	Émargement

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

À

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs
Mesdames les enseignantes
Messieurs les enseignants
Mesdames et Messieurs les Membres du RASED

de la circonscription de Thionville 1

Comme les deux années passées, je procéderai à des évaluations d'unité éducative (école, réseau d'écoles, dispositif, ...) combinées avec des inspections individuelles, permettant d'accroître l'efficacité des pratiques professionnelles individuelles et collectives, et in fine d'améliorer les acquis des élèves.

ÉVALUATION D'UNITÉ ÉDUCATIVE

Voici les principes majeurs de cette procédure d'évaluation :

- Une identification par l'unité éducative des axes et thèmes de travail sur lesquels porte l'auto-évaluation
- phase de travail en interne de l'unité éducative avec un double questionnement : Quels sont nos objectifs ? et Comment le savons-nous ?
- Partage de l'analyse de départ (auto-évaluation) et définition des focales d'évaluation : regard extérieur qui s'appuie sur ces focales et qui permet d'enrichir et d'ouvrir la réflexion.

En ce sens, dans un premier temps, un entretien préalable avec la directrice ou le directeur permettra d'expliquer la démarche (finalités, principes, déroulement). Dans l'intervalle de temps entre cet entretien et la réunion préparatoire avec l'équipe pédagogique, une auto-évaluation de l'école sera réalisée collectivement au sein de celle-ci à partir du document support qui se trouve en **Annexe 1**. Dans un second temps, une réunion préparatoire avec l'équipe de maîtres permettra d'expliquer la démarche, de partager l'analyse de l'auto-évaluation de l'école et de définir collectivement les focales sur lesquelles portera l'évaluation.

Le prélèvement des informations *in situ* pourra prendre diverses formes (analyse d'outils, observations dans les classes, entretiens, ...) et pourra être mené par différentes personnes (conseillère pédagogique généraliste, conseillère pédagogique EPS, conseiller pédagogique langues vivantes, conseillère pédagogique arts, formateur aux usages du numérique, ...).

Parallèlement, les inspections individuelles que je mènerai seront orientées partiellement par les focales d'évaluation d'unité éducative retenues.

La restitution des résultats de l'évaluation à l'équipe pédagogique sera un moment fort et important de la démarche : elle mettra en valeur les points forts relevés dans les pratiques, les pratiques pertinentes qui mériteraient d'être mutualisées et généralisées et des préconisations. Des apports d'autres éléments, des suggestions et des préconisations complémentaires ainsi qu'une analyse de la pertinence des focales retenues permettront d'enrichir et d'ouvrir la réflexion.

INSPECTION INDIVIDUELLE

Afin de laisser à chacune et chacun d'entre vous le temps nécessaire à une reprise sereine de la classe, je commencerai les inspections mardi 20 septembre 2016.

Modalités

Avant l'inspection

Je vous demande de me retourner par courriel le document préalable à l'inspection complété, dont vous trouverez la nouvelle trame en **Annexe 2** ainsi que votre emploi du temps dans le cas d'éventuelles modifications de celui-ci depuis la version envoyée lors de la rentrée scolaire, une semaine avant la date prévue de l'inspection.

Les directrices et directeurs d'école voudront bien réaliser un rapport d'activités relatif à leur fonction de direction (cf. **Annexe 3**) et me le retourner par courriel.

Sauf impondérable m'obligeant à reporter ma visite, la date ne sera pas modifiée.

Observation dans la classe (deux séances au minimum)

Maternelle

Je souhaite observer deux séances au minimum : une séance dans le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » ou « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » ou « Explorer le monde » et une séance dans le domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique », sauf observations particulières liées à la focale définie lors de la réunion préalable à l'évaluation d'unité éducative avec l'équipe de maitres.

Élémentaire

Je souhaite observer deux séances au minimum : une séance en français ou en mathématiques et une séance dans un autre domaine, sauf observations particulières liées à la focale définie lors de la réunion préalable à l'évaluation d'unité éducative avec l'équipe de maitres.

Vous voudrez bien mettre à ma disposition les documents suivants :

- le registre d'appel
- les documents servant à la programmation et à la préparation des séquences pédagogiques : emploi du temps, programmations, progressions, cahier-journal, fiches de préparation, projets de classe...
- une photocopie de la préparation écrite des séances observées que je conserverai
- la progression mise en place dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires, les documents de préparation et de bilan de ces activités
- le cahier de liaison en cas de service à temps partiel
- l'ensemble des outils de travail dont dispose chaque élève de votre classe : vous voudrez bien retenir à cet effet trois profils d'élèves :
 - o un élève en situation de réussite scolaire
 - o un élève éprouvant de légères difficultés
 - o l'ensemble des élèves bénéficiant d'un ou plusieurs dispositifs d'aide
- les documents d'évaluation et les outils utilisés pour suivre les acquis et les progrès des élèves
- le cas échéant, les résultats des élèves aux évaluations CE2, votre analyse de ceux-ci et les réponses pédagogiques apportées
- les PPRE, les projets d'aide spécialisée des élèves suivis par le RASED, les PAP, les PPS et les PAI éventuels
- tout autre document que vous jugerez utile de me présenter.

Les documents demandés ci-dessus doivent être regroupés et aisément accessibles en fond de classe lors de ma visite.

Entretien (entre 1 heure et 1 heure 30)

L'entretien offre un moment privilégié d'échanges professionnels et de partage d'expériences, questionnements et réflexions, dans une dynamique constructive.

Il n'est pas possible d'apprécier tout le dynamisme de chacune et de chacun d'entre vous lors de l'observation en classe. Aussi, je vous invite à nourrir l'entretien des éléments qui témoignent des activités et réflexions que vous avez menées et qui ne sont pas forcément tangibles lors de l'observation de votre pratique.

Je remercie par avance les directrices et directeurs de bien vouloir veiller à ce que les conditions matérielles les plus favorables soient réunies lors d'une inspection (remplacement de services de surveillance, prise en charge des élèves lors de l'entretien dans la mesure du possible et mise à disposition d'un espace adapté).

Note et rapport

Le rapport rend compte à M. l'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de votre pratique professionnelle.

Une fois revêtu de la note attribuée par M. l'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique, en appui sur la grille départementale de notation que vous trouverez en **Annexe 4**, et de sa signature, le rapport vous revient pour signature, afin d'attester que vous en avez pris connaissance.

Les directrices et directeurs bénéficiant d'une décharge totale, les membres du RASED et les enseignantes et enseignants titulaires mobiles seront avisés des démarches spécifiques les concernant.

Je vous remercie pour votre active collaboration.



Audrey LEININGER